

Déclaration d'intention commune

Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle / République et Canton du Jura

PREAMBULE

A l'heure où la construction européenne a profondément bouleversé la perception des frontières, ces dernières sont appréhendées comme des passerelles, des traits d'union entre différentes cultures. Le caractère transfrontalier est ainsi valorisé et son potentiel considéré à sa juste valeur.

Localement, les liens qui unissent les hommes de part et d'autre de la frontière franco-suisse sont incontestables, les aléas de l'histoire ayant même réuni temporairement les territoires composant la République et Canton du Jura et ceux de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle à la fin du 18^{ème} siècle.

A la faveur de l'arrivée du TGV, effective au 11 décembre 2011, véritable catalyseur d'une nouvelle dynamique de coopération, aucune partie ne peut plus aujourd'hui envisager son avenir en se détournant de l'autre.

Au-delà des coopérations et projets existants entre les composantes de l'Aire urbaine et la République et Canton du Jura, la présente déclaration d'intention commune scelle la volonté politique partagée de développer un dialogue et des relations renouvelés dans un esprit de développement durable, pour relever, en commun, les défis de l'avenir.

- Considérant l'importance prise par les régions transfrontalières au sein de l'espace européen, soutenues notamment par le programme INTERREG IV,
- Considérant la volonté politique partagée de développer et de renforcer les liens existants entre les territoires de part et d'autre de la frontière,
- Considérant un certain nombre de caractéristiques communes aux deux territoires, en particulier la langue, l'existence d'un cadre de vie préservé et une position excentrée par rapport aux grands centres de décision nationaux,
- Considérant le formidable potentiel que représente l'offre territoriale cumulée de l'Aire urbaine et du Canton du Jura dans de nombreux domaines, notamment économique, culturel ou touristique,
- Considérant que l'arrivée du TGV dans l'Aire urbaine et l'ensemble des projets connexes (réouverture de la ligne ferroviaire Belfort-Delle-Delémont, site médian hospitalier...) vont indubitablement rapprocher, voire imbriquer, les intérêts des uns et des autres,
- Considérant la perspective d'une entité institutionnelle unique à l'échelle de l'Aire urbaine à l'horizon 2020,
- Considérant les multiples coopérations fructueuses existantes s'inscrivant dans le cadre de l'accord entre la République et Canton du Jura et le Conseil général du Territoire de Belfort et l'accord entre la République et Canton du Jura et le Pays de Montbéliard Agglomération :

Les parties en présence, à savoir la République et Canton du Jura et le Syndicat mixte de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle :

- s'engagent à développer des relations d'échanges et à promouvoir les relations transfrontalières, en particulier en matière de développement économique (développement touristique compris), d'enseignement supérieur, de santé, de transports et d'animation culturelle, dans le but de constituer un carrefour européen stratégique. Ils s'engagent ainsi à soutenir toutes les initiatives porteuses d'avenir, en particulier les coopérations existantes,
- instaurent un rendez-vous annuel qui permettra de dresser un état des lieux des coopérations entre l'Aire urbaine et la République et Canton du Jura et d'orienter les actions futures,
- réaffirment comme prioritaire la réouverture du tronçon Belfort-Delle de la ligne ferroviaire Belfort-Bienne et ce, dans les meilleurs délais à partir de la mise en service de la LGV. Dans l'intervalle, ils demandent à ce qu'une solution coordonnée soit mise en place dès l'arrivée du TGV,
- soutiennent, dans le cadre de l'arrivée du TGV, la refonte de l'échangeur de Sévenans et la mise à deux fois deux voies de la RN 19 devant assurer une continuité avec l'achèvement prochain de la mise à 2 x 2 voies de la Transjuranne (A16), réalisations indispensables à une meilleure fluidité des échanges transfrontaliers,
- plaident pour un engagement rapide des travaux de la deuxième tranche de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône,

- encouragent le renforcement des coopérations culturelles existantes dans l'optique de la création d'un Pôle européen de la Culture,
- soutiennent le développement de la coopération entre, d'un côté l'hôpital du Jura et, de l'autre le Centre Hospitalier Belfort-Montbéliard (CHBM) et son futur site médian, plateforme médico-chirurgicale accessible à la fois aux habitants de l'Aire urbaine et aux suisses,
- appuient le développement des relations entre les établissements d'enseignement supérieur, à l'image du projet Arc Europe,
- s'engagent à agir de manière concertée pour susciter et accompagner des projets communs aux deux territoires dans la recherche de financements européens (INTERREG IV).

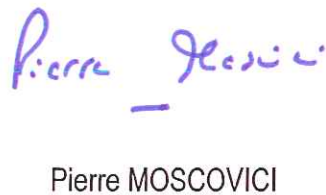
Fait à Porrentruy, le 24 juin 2011

Le Président du Gouvernement de la République
et Canton du Jura



Philippe RECEVEUR

Le Président du Syndicat mixte de l'Aire urbaine
Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle



Pierre MOSCOVICI